



Espace pro

Laval Agglomération ouvre les portes de ses déchetteries aux professionnels.

Comment bénéficier de ce service ?

1^{ère} étape : s'inscrire

Pour vous inscrire, il suffit de télécharger [le bulletin d'inscription](#).

Le dossier complet est à renvoyer ou à déposer à l'adresse suivante :

Laval Agglomération
Hôtel Communautaire
1 place du Général Ferrié
CS 60809
53008 Laval cedex

2^{ème} étape : se rendre en déchetterie

- > Dès votre arrivée, vous devez présenter au gardien votre badge (remis à l'inscription). Il vous accueille du lundi au vendredi et vous remercie de répartir vos dépôts sur l'ensemble des jours de la semaine, en évitant de les concentrer le vendredi après-midi.
- > Le gardien identifie la nature et le volume de vos déchets.
- > Sont acceptés, dans la limite de 3m³ par nature de déchets, les mêmes déchets que ceux des ménages. Pour de gros volumes et les déchets spécifiques non acceptés, vous devez faire appel à un prestataire privé. Pour mémoire, le brûlage et le dépôt sauvage sont strictement interdits et pénalement condamnables.
- > Vous validez par signature électronique.
- > Vous déposez vos déchets dans les bennes appropriées.
- > La facture correspondant à vos dépôts vous parviendra selon les conditions précisées à l'inscription.

Les tarifs seront révisés tous les ans en fonction des coûts assumés par Laval Agglomération.

Consultez [les tarifs](#) hors taxes.

Pour tout savoir sur les déchetteries de l'agglo, c'est [ici](#).

CONTACT

Service gestion des déchets

Boulevard Henri
Becquerel
Zone Industrielle des
Touches
53000, LAVAL

☎ [02 53 74 11 00](tel:0253741100)

[NOUS CONTACTER](#)

CS 60809
53008 LAVAL Cedex

02 43 49 46 47

02 43 49 46 50

laval-agglo@agglo-laval.fr